

FORMATIONS COLLECTIVES

Développez les compétences de vos salariés

- Conditions financières **préférentielles**
- Formations **collectives** pour fructifier les échanges
- **Proches** de votre entreprise

BUREAUTIQUE (PCIE)



Participation de l'entreprise : de 342€ HT à 428€ HT selon parcours (après cofinancement du Fonds Social Européen*)	
Public : Salariés utilisant les outils bureautiques	Durée : 4 à 5 jours (28 à 35 heures)
Organisme de formation : DESTINATION FORMATION	Lieu : Bourg-en-Bresse ou intra-entreprise
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer le niveau en bureautique de vos collaborateurs • Développer leurs compétences sur les modules Microsoft Office de votre choix parmi : <ul style="list-style-type: none"> . Connaissances de bases de l'ordinateur et de ses périphériques . L'environnement Windows . Word . Excel . Powerpoint . Access . Internet & Outlook • Obtenir une certification sur les outils Microsoft retenus <p>A l'issue d'un positionnement amont, vos collaborateurs suivront un parcours de formation, validé par une certification reconnue par l'Union Européenne : le CUP (Certificat Unitaire PCIE) ou le PCIE (Passeport de Compétences Informatiques Européen).</p>	
Date(s) : à déterminer avec l'organisme de formation selon les disponibilités de vos collaborateurs	

AMÉLIORER SON ANGLAIS PROFESSIONNEL



Participation de l'entreprise : 490€ HT (après cofinancement du Fonds Social Européen à hauteur de 50%*)	
Public : Salariés au contact de clients ou partenaires étrangers	Durée : 42 heures
Organisme de formation : CCI de l'Ain	Lieu : (à déterminer)
Objectifs <p>42 heures de formation dont le contenu sera adapté aux besoins des stagiaires et incluant le passage du TOEIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Phase 1</u>: positionnement (test de niveau + profil de besoins) puis confirmation par l'organisme de formation des objectifs à atteindre et répartition des stagiaires par groupes homogènes • <u>Phase 2</u>: planning à convenir avec l'organisme de formation mixant les sessions de formation collectives (30 heures) et les phases de e-learning (10 heures) • <u>Phase 3</u>: passage du TOEIC au sein de l'organisme de formation. 	
Date(s) : A déterminer avec la CCI de l'Ain	

SAVOIRS DE BASE / LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME



Participation de l'entreprise : 14 % TTC du coût pédagogique (sur une base de 15.50 €/h) (cofinancement du Fonds Social Européen et du FPSPP prévu*)	
Public : Salariés en situation d'illettrisme ou Français Langue Etrangère (FLE)	Durée : 10 à 17 jours (70 à 120 heures)
Organisme de formation : IFPA	Lieu : Bourg-en-Bresse (à confirmer)
Objectifs Prendre en compte les situations d'illettrisme et le développement des compétences afin de répondre à des enjeux majeurs (L'amélioration de la satisfaction des clients - Le développement de la communication interne - L'optimisation de l'utilisation des outils informatiques - La plus grande autonomie des salariés - La promotion professionnelle). <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement Sur le poste de travail : 1 heure de positionnement amont en situation professionnelle. L'objectif sera de détecter les savoirs fondamentaux à maîtriser pour une meilleure maîtrise professionnelle • Évaluation des connaissances générales avec positionnement en entreprise ou centre de formation : 1 heure de positionnement amont afin de repérer la façon d'apprendre du stagiaire • 67 à 117 heures de formation collective : réapprentissage des savoirs fondamentaux en lien avec la situation professionnelle • 1 heure de positionnement aval en situation professionnelle : évaluer les savoirs fondamentaux maîtrisés, définir une suite de parcours d'apprentissage 	
Date(s) : A déterminer	

[ATELIER] QUESTIONNER EFFICACEMENT EN ENTRETIEN DE RECRUTEMENT



Participation de l'entreprise : 0€ (service gratuit Apec)	
Public : Chefs d'entreprise / Responsable RH / Salariés en situation de recrutement	Durée : 3,5h
Organisme de formation : APEC	Lieu : Péronnas (Délégation AGEFOS PME Ain)
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer ses compétences et son efficacité personnelle en situation d'entretiens • Elargir sa palette de questionnement et ses capacités d'écoute • Mieux connaître le (la) candidat(e) en écoutant, en questionnant et en observant 	
Date(s) : Jeudi 17 novembre 2016 (accueil participant à partir de 8h45)	

[ATELIER] CONSTRUIRE SA MARQUE EMPLOYEUR



Participation de l'entreprise : 0€ (service gratuit Apec)	
Public : Toute personne en charge des RH ou de la Communication dans une PME-PMI ou ETI, désireuse d'améliorer sa présence et son attractivité online	Durée : 3,5h
Organisme de formation : APEC	Lieu : Péronnas (Délégation AGEFOS PME Ain)
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Organiser votre présence dans des carrefours d'audience où un candidat peut rechercher de l'information sur votre entreprise Se rendre visible – se faire connaître et reconnaître, se différencier 	
Date(s) : Mardi 22 novembre 2016 (accueil participant à partir de 8h45)	

[APPUI-CONSEIL] FINANCE PME

GESTION FINANCIÈRE / CONTRÔLE DE GESTION EN PME INDUSTRIELLE



Participation de l'entreprise : 898€ net de taxes pour 1 à 2 stagiaires (après cofinancement par l'Etat (DIRECCTE), le Conseil Régional Rhône-Alpes et le FEDER)	
Public : Chefs d'entreprises, responsables administratifs et financiers	Durée : 3,5jours (25 heures)
Organisme de formation : déterminer (appel à propositions en cours)	Lieu : Lyon
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Intégrer la gestion financière dans vos décisions stratégiques et choix de gestion opérationnelle Maîtriser les points clés de la gestion économique et financière de votre entreprise TPE/ PME Mieux communiquer et/ou négocier avec vos différents partenaires bancaires Mettre en œuvre les indicateurs de gestion et les outils de pilotage de votre entreprise <p>Au programme : 3 demi-journées de formation collectives pour un apprentissage progressif et 4 demi-journée d'appui-conseil individuel sur le terrain, pour une mise en œuvre opérationnelle.</p>	
Date(s) : A déterminer en fonction des disponibilités des inscrits	

[APPUI-CONSEIL] ACCOMPAGNEMENT RH / GPEC



Participation de l'entreprise : : 2 750€ HT pour 5 jours (après cofinancement de 50% de la DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes)	
Public : Chefs d'entreprises, responsables RH	Durée : 5 jours (durée modulable si besoin)
Prestataires de services (en cours de sélection)	Lieu : Dans vos locaux
Objectifs :	
<ul style="list-style-type: none"> Établir un diagnostic RH / GPEC sur la ou les thématique(s) de votre choix Vous accompagner dans la mise en œuvre d'un plan d'actions RH / GPEC 	
Date(s) : A déterminer avec le prestataire retenu en fonction de vos disponibilités	

[APPUI-CONSEIL] CROISSANCE PME



Participation de l'entreprise : 30% du coût de l'intervenant (70% pris en charge par le Conseil Régional Rhône-Alpes)	
Public : Chefs d'entreprises	Durée : - Phase 1 (2 mois) . 3 demi-journées d'accompagnement individuel . 5 demi-journées de formation collective + 2 séminaires (ouverture/clôture) - Comité d'orientation : étude du projet et poursuite du programme selon sa maturité - Phase 2 (10 mois) . 10 demi-journées d'accompagnement individuel . 4 demi-journées collectives mix formation / échanges (dont séminaire de clôture)
Prestataires de services : Consultants sélectionnés par le Conseil Régional	Lieu : Lyon pour la formation-action collective, dans vos locaux pour la partie « accompagnement individuel »
Objectifs :	
<ul style="list-style-type: none"> Adopter la meilleure stratégie de croissance externe pour votre entreprise Optimiser les conditions de votre opération de croissance externe Disposer des outils et des clés de réussite pour votre croissance externe Evaluer tous les impacts liés à votre projet de croissance externe 	
Résultats attendus :	
<ul style="list-style-type: none"> Connaître les étapes clés d'un processus de croissance externe et en appréhender les conséquences Identifier les parties prenantes et évaluer leurs intérêts respectifs Connaître les différentes opportunités de rapprochement et vous aider à choisir la stratégie plus pertinente Vous approprier les outils et techniques à mettre en œuvre dans le cadre d'une acquisition 	
Date(s) : démarrage courant 2016	

[APPUI-CONSEIL] REPÈRES RH

Gestion
RH



Participation de l'entreprise : 0€ (service gratuit APEC)	
Public : Chefs d'entreprises, responsables RH	Durée : de 0,5 à quelques jours selon besoins
Prestataire de services : APEC	Lieu : dans vos locaux
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier d'une vision à 360° de la situation de votre entreprise. • Identifier vos atouts et vos leviers. • Vous appuyer sur les préconisations de l'APEC pour mettre en œuvre des solutions RH. <p>Un service en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un questionnaire en ligne sur le site APEC pour analyser la situation de votre entreprise sous les angles économiques, opérationnels et humains. Vous choisissez, parmi 20 thèmes, ceux que vous souhaitez explorer : compétitivité de l'entreprise, offre produits, organisation, capacité à recruter, management, adéquation des compétences, fidélisation... - Lors d'un rendez-vous, un consultant APEC vous propose un ensemble de recommandations et étudie avec vous des réponses adaptées à votre contexte. - Nous vous adressons un plan d'actions en lien avec les sujets RH identifiés. 	
Date(s) : A déterminer en fonction de vos disponibilités	

[APPUI-CONSEIL] ACCOMPAGNEMENT À LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE F/H

RSC

Participation de l'entreprise : 0€ (service gratuit APEC)	
Public : Chefs d'entreprises, responsables RH, représentants du personnel	Durée : de 0,5 à quelques jours selon besoins
Prestataire de services : AGEFOS PME	Lieu : dans vos locaux
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les entreprises PME-TPE, soumises ou non à l'obligation de négocier : <ul style="list-style-type: none"> . dans la réalisation du Rapport de Situation Comparée (RSC) . dans l'identification des pistes d'actions prioritaires et hiérarchisées à court, moyen et long terme, en matière d'égalité professionnelle, de diversité, de parentalité...et notamment celles liées à la "Conciliation des Temps" . dans la mise en place d'un dialogue social visant le partage interne des informations relatives à l'égalité, à la diversité, à la parentalité, la conciliation des temps • Favoriser la prise de conscience par les entreprises PME-TPE des risques de discrimination en matière de recrutement, ainsi que l'appropriation de techniques et outils de recrutement pourvoyeurs de diversité et d'égalité dans la Ressource Humaine. 	
Date(s) : A déterminer en fonction de vos disponibilités	

[APPUI-CONSEIL] ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE OPÉRATIONNELLE ET PARTICIPATIVE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



Participation de l'entreprise : 700€ HT (après cofinancement public *)	
Public : Chefs d'entreprises, responsables RH, représentants du personnel	Durée : 6 jours de formation
Prestataire de services : PROFIL RH	Lieu : dans vos locaux
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les entreprises PME-TPE dans la mise en place, la redynamisation ou l'approfondissement d'une démarche opérationnelle et participative en faveur de l'égalité professionnelle : Réaliser le RSC de manière approfondie Fixer les objectifs de progression et établir un plan d'action Favoriser l'analyse et mesurer les impacts des actions conduites Prendre en compte la thématique de la conciliation des temps 	
Formation collective de 4 jours suivie d'une formation individuelle de 2 jours.	
Date(s) : Mardi 17 janvier 2017, Mardi 7 février 2017, Mardi 7 mars 2017 (+1 jour à planifier)	



[APPUI-CONSEIL] SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS



Participation de l'entreprise : 0€ (prestation financée à 100% par le Conseil Régional Rhône-Alpes)	
Public : Salariés de TPE/PME prioritairement	Durée : de 2 à 8h d'accompagnement individuel
Prestataire de l'accompagnement : CIBC, MIFE ou CIDFF	Lieu : dans l'entreprise ou au sein de l'une des antennes départementales du prestataire
Objectifs <p>Pour les entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> Anticiper et adapter leur politique de gestion des Ressources Humaines en cohérence avec leur stratégie de développement. Etre informées sur les mesures en vigueur dans le champ de l'orientation et de la formation professionnelle, pour mieux s'appropriier et utiliser les outils existants Optimiser les montages financiers en lien avec les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) Outils leurs salariés pour renforcer leur opérationnalité / leur employabilité <p>Pour les salariés (en collaboration avec l'entreprise) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mieux connaître et utiliser les dispositifs et mesures de financement dans le champ de l'orientation et de la formation professionnelle Réfléchir à leur situation professionnelle Identifier les actions à mettre en œuvre pour favoriser leur maintien dans l'emploi, pour accroître leur employabilité dans une optique de mobilité interne ou externe (formation, validation des acquis, création d'activité, carte de compétences, techniques de recherche d'emploi, découverte de l'environnement économique...) Etre accompagnés dans la mise en œuvre des mesures identifiées et dans le montage financier <p>Ce service s'articule autour des phases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une analyse de situation avec l'employeur Une information à destination du ou des salariés Un entretien préalable d'orientation Des entretiens d'accompagnement individuels, avec la possibilité de bénéficier de modules spécifiques du type Portefeuille de compétences, Connaissance de l'environnement économique. 	
Date(s) : à déterminer avec le responsable de l'entreprise	

Modalités de prise en charge

Public et Entreprises bénéficiaires

Public : Salariés de l'entreprise (hors dirigeants non-salariés)

Pour les formations avec un cofinancement du Fonds Social Européen :

. Les salariés prioritaires sont ceux dont le niveau de formation initial est inférieur ou égal au Bac (quelle que soit la CSP). La rémunération peut également faire l'objet d'un cofinancement public de 50 %.

. Entreprises : TPE/PME de moins de 250 salariés -ou faisant partie d'un groupe de moins de 250 salariés-, Chiffre d'affaires inférieur à 50 Millions d'euros, bilan inférieur à 43 Millions d'euros. Les entreprises ne répondant pas à ces critères, merci de nous consulter.

Coût de la formation

. Le coût indiqué correspond au montant restant à la charge de l'entreprise, après cofinancement éventuel du Fonds Social Européen, de la Région Rhône-Alpes.

. Le coût doit être réglé par l'entreprise par chèque, avant la formation

L'organisme de formation est susceptible de demander à l'entreprise le règlement du coût de la formation correspondant aux **heures d'absence** du stagiaire.

Inscriptions

. Choisissez vos formations dans le présent catalogue

. Inscrivez vos salariés à l'aide du bulletin d'inscription ci-contre

. Pour valider vos inscriptions, réglez votre participation par chèque accompagné du bulletin d'inscription

L'organisme de formation vous adressera une convocation



AGEFOS PME Ain
ZAC des Bruyères
580 Rue Lavoisier
BP 3
01960 PERONNAS

Tél : 04 74 32 75 50
Fax : 04 74 21 71 45
Email : ain@agefos-pme.com



@AGEFOS_PME_RA



AGEFOS PME Rhône-Alpes

